



**ÉLECTIONS
NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL**

**NOUVEAUX
COMMERCANTS**

AGENDA

**Troc'plantes
Loto et boom
Marché des producteurs**

SOMMAIRE



- 3 Edito
- 4 Le nouveau conseil municipal
- 5 Vos nouveaux élus
- 6 En bref
- 7 Rétro'actus
- 8 Agenda

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE VOTRE MAIRIE

Du lundi au vendredi
8 h à 12 h 30

Mairie Les Auxons
1 rue de l'Eglise Saint-Pierre, 25870 Les Auxons
tél : 03 81 58 72 69, mail : mairie@lesauxons.fr

Numéro d'urgence (uniquement en dehors des heures
d'ouverture de la mairie) : 06 30 22 38 26

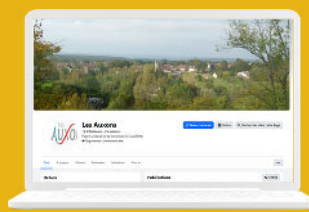
Retrouvez toute l'actualité des Auxons !



Notre site internet
lesauxons.fr



L'application
PanneauPocket



Notre page
facebook 

LES AUXONS LE MAG' est édité par la Mairie des Auxons - Directeur de la publication : Anthony NAPPEZ - Conception maquette et rédaction : Marylène LE ROUX - Photos : Alain FAURIE, Mairie des Auxons - Impression : Mairie des Auxons - Contact : 1 rue de l'Eglise Saint-Pierre, 25870 Les Auxons, tél : 03 81 58 72 69, mail : mairie@lesauxons.fr - Dépôt légal : avril 2026 - N° ISSN en cours

EDITO



Chères auxoises, chers auxois,

Le dimanche 15 mars dernier vous m'avez élu, aux cotés de mes 28 colistier(e)s, à la tête de notre commune des Auxons. En mon nom et en celui de chacun des membres du nouveau conseil municipal, je vous remercie pour la confiance que vous nous avez témoignée.

Cette élection ouvre avec ce mandat un nouveau chapitre de notre vie communale, mais clôt aussi un quart de siècle de l'histoire du village. Ce premier édito en tant que maire me donne donc l'occasion de rendre hommage

à Monsieur Serge Rutkowski, maire d'Auxon-Dessus de 2003 à 2015 puis des Auxons depuis la fusion dont il fut l'un des grands artisans, et de le remercier pour ses années de dévouement pour sa commune. Sans lui, les Auxons ne seraient probablement pas aujourd'hui un village paisible, au dynamisme quotidien et aux finances saines permettant la réalisation de projets d'ampleur au bénéfice de ses habitants.

Les témoignages des nombreux habitants rencontrés lors de la campagne électorale et la présence d'une seule liste lors du scrutin me persuadent de la satisfaction globale des administrés durant ces dernières années, mais aussi de la confiance accordée aux nouveaux élus qui s'inscrivent dans la continuité de l'action communale.

Ce nouveau conseil municipal, renouvelé aux deux tiers, prend ses marques depuis le 20 mars dernier et réalise actuellement un gros travail organisationnel afin d'être efficace rapidement et ainsi pouvoir enclencher au plus vite les projets annoncés dans son programme.

Les 7 adjoint(e)s, 3 conseiller(e)s délégué(e)s, 16 conseiller(e)s et moi-même sommes donc pleinement au travail après les passations du début. Nous aurons l'occasion de présenter les ébauches des projets dans les prochains mois, et probablement de nous rencontrer lors des nombreux événements organisés par la commune, le Comité des Fêtes ou encore des autres associations auxoises aux beaux jours.

Et comme première nouveauté à vous offrir, quoi de mieux qu'un Mag' nouvelle formule que nous avons le plaisir de vous faire découvrir aujourd'hui ? Un grand merci à notre adjointe à la communication pour cette réalisation dans un temps record qui j'espère vous plaira, et un merci tout aussi grand à chacun des nouveaux membres du conseil municipal qui s'impliquent pleinement dans cette nouvelle aventure !

Votre Maire
Anthony NAPPEZ

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

À l'issue des élections municipales du 15 mars 2026, Les Auxons ont officiellement installé leur nouveau conseil municipal. Cette séance d'installation a marqué l'ouverture d'un nouveau mandat, dans un esprit à la fois solennel, chaleureux et tourné vers la continuité de l'action publique.

Réunis pour leur premier conseil municipal vendredi 20 mars, les 27 élus de la nouvelle assemblée ont vécu un moment important de la vie communale, marqué par la passation entre Serge Rutkowski, maire depuis 2003, et Anthony Nappez, désormais à la tête de la commune. Sous les applaudissements et dans une atmosphère empreinte d'émotion, le maire sortant a transmis l'écharpe tricolore à son successeur, après plus de deux décennies d'engagement au service des Auxons et de ses habitants.

Lors de cette séance, Anthony Nappez a tenu à saluer le travail accompli par Serge Rutkowski et à le remercier chaleureusement pour ses nombreuses années de dévouement.

Le nouveau mandat s'inscrit dans la poursuite des projets déjà engagés pour la commune. Parmi les priorités annoncées figurent notamment la réhabilitation énergétique de l'école, la poursuite



Elu maire à l'unanimité, Anthony NAPPEZ prend la tête d'une nouvelle équipe municipale, composée de sept adjoint(e)s, réunie autour d'un projet de continuité et d'actions de proximité pour la commune.

du développement des mobilités douces, ainsi que les actions en faveur du cadre de vie et du bien-être des habitants.

Avec cette nouvelle équipe, la commune ouvre donc un nouveau mandat placé sous le signe de la continuité, du service public de proximité et de l'engagement collectif au service des Auxons.



VOS NOUVEAUX ÉLUS

Le nouveau conseil municipal est composé de 27 élus : le maire, 7 adjoint(e)s, 3 conseiller(e)s délégué(e)s, 16 conseiller(e)s municipaux.



Anthony NAPPEZ
Maire



Denis BOCCIARELLI
1er Adjoint
Bâtiments



Marylène LE ROUX
2ème Adjointe
Communication



Daniel GROSSIORD
3ème Adjoint
Voirie et urbanisme



Marie-Pierre MARQUIS
4ème Adjointe
Associations, entreprises
et bibliothèque



Claude TISSERAND
5ème Adjoint
Finances et cimetière



Véronique MASSON
6ème Adjointe
Ecole et petite enfance



Alain BERLY
7ème Adjoint
Sécurité et pôle sportif



Frédéric BRINGOUT
Conseiller délégué
Sécurité



Nathalie COLINET
Conseillère déléguée
Cérémonies



Pascal JUILLET
Conseiller délégué
Lien social



Valérie BARALE
Conseillère
CCAS



Alexandra BERNARD
Conseillère
CCAS, enfance et petite
enfance



Jérôme BOILLON
Conseiller
Voirie et urbanisme



**Karelle BOLE DU
CHAUMONT**
Conseillère
Associations



Fabienne BOURGEOIS
Conseillère
Enfance et petite enfance



Marion CELETTE
Conseillère
Enfance et petite enfance



Lydie EME-PARISOT
Conseillère
Finances



**Pierre-Antoine
EXBRAYAT**
Conseiller
Associations



Julie FAIVRE
Conseillère
Comité des Fêtes



Alex GALLET
Conseiller
Forêt



Stéphane LAILY
Conseiller
Voirie et urbanisme



Laëtitia MOUGIN
Conseillère
Comité des Fêtes



Eric NOIRJEAN
Conseiller
Finances



Vincent PAGNOT
Conseiller
Comité des Fêtes
et sécurité



Julien PELKA
Conseiller
Enfances et petite enfance



Anne-Sophie ROSELLO
Conseillère
CCAS

NOUVEAU SUR LE MARCHÉ : DE LA PATISSERIE ARTISANALE

Le marché des Auxons a eu le plaisir d'accueillir en mars Cindy, 34 ans, nouvelle productrice animée par une passion débordante pour la pâtisserie.

Après avoir travaillé dans l'industrie agroalimentaire, elle a décidé de se lancer dans sa propre aventure en début d'année. Avec son mari, elle a aménagé un atelier chez elle et a suivi des formations.

Depuis janvier, Cindy régale déjà les gourmands avec ses cookies, brownies, brookies, ainsi que des biscuits classiques comme les croquants aux amandes ou noisettes, ou encore des biscuits aux flocons d'avoine et au miel.

Créative et pleine d'idées, elle compte bien élargir sa gamme dans les mois à venir.

Venez découvrir son stand et succomber à ses délicieuses créations lors de votre prochain passage au marché des Auxons du dimanche matin.



NOUVEAU : L'ATELIER DE MAUD



Depuis le 5 mars, Maud a repris la suite du salon de coiffure de Patricia et a ouvert L'Atelier de Maud.

Coiffeuse et barbier, Maud propose des prestations pour tous, dans une ambiance conviviale et professionnelle. Une belle reprise qui contribue à la dynamique commerciale de la commune.

L'Atelier de Maud : 17 rue des Vignes, tél : 03 81 58 99 59

RÉOUVERTURE DES MARAICHERS BIO

Le GAEC Aux Sons du Potager rouvrira ses portes mercredi 28 avril, de 9h à 12h.



INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE

Les inscriptions à l'école sont ouvertes. Sont concernés les enfants nés en 2023 qui entrent à l'école maternelle et les élèves qui changent d'école suite à un déménagement.

Le dossier d'inscription est à télécharger sur le site de la mairie à partir du lien suivant :

www.lesauxons.fr/enfance-et-scolarite/ecoles/



FERMETURE TEMPORAIRE DE LA ROUTE DES SABLIERES

La route des Sablières sera fermée à la circulation pendant une journée complète, entre le 13 et le 17 avril (selon les conditions météorologiques).

Une déviation sera mise en place par la rue des Jardins afin de faciliter vos déplacements.

Deux arrêts de bus seront déplacés :

- Arrêt Lotissement rue de l'Église : déplacé rue Notre-Dame
- Arrêt Les marronniers rue des Sablières : déplacé avant le chemin de Saucy

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous invitons à anticiper vos déplacements.

EXPOSITION DES ÉCOLIERS



Fin mars, l'école a présenté au grand public l'exposition "Œuvres à l'école", mettant en valeur les créations de tous les élèves de l'école inspirées de 8 oeuvres originales prêtées par l'association ASCAP.

A cette occasion, le maire, Anthony NAPPEZ, accompagné d'adjoints et d'élus du conseil municipal, est venu salué la qualité du travail artistique des écoliers. La Mairie est fière d'avoir contribué à la réussite de cet événement, grâce à son aide logistique.

Un grand bravo aux élèves et à l'équipe enseignante pour ce moment de partage et de culture.

BELLE AFFLUENCE POUR LE TOURNOI DE JUDO



Le samedi 28 mars s'est tenu au pôle sportif le tournoi de judo Raymond Gazon, en hommage à ce sportif des Auxons.

L'événement a rencontré un franc succès, réunissant près de 370 participants, un chiffre au-delà des attentes du président du club.

Une belle réussite pour ce rendez-vous sportif, saluée par l'ensemble des participants et des organisateurs.

UN VIDE DRESSING COURONNÉ DE SUCCÈS

Le week-end du 21 et 22 mars, le Centre sportif et culturel des Auxons a accueilli, pour la première fois, un vide-dressing organisé par l'association Anim'Auxons.

Plus de 50 exposants ont investi les salles pour proposer vêtements et accessoires à petits prix. Et le succès a été au rendez-vous : des centaines de personnes se sont déplacées tout au long du week-end, témoignant de l'engouement pour ce type d'événement à la fois convivial, économique et écoresponsable.



VENTE DE LIVRES

La bibliothèque a organisé sa traditionnelle vente de livres les 14 et 15 mars derniers au pôle sportif, et l'événement a rencontré un franc succès. Plusieurs centaines de visiteurs se sont déplacés pour profiter d'un large choix d'ouvrages, pour petits et grands, proposés à des prix très attractifs.

Les recettes générées permettront d'enrichir les collections de la bibliothèque et de continuer à proposer de nouveaux livres aux lecteurs.

Un grand bravo à l'équipe des bénévoles pour son engagement et la réussite de cette belle opération.

ANIMATION HAND FAUTEUIL



Samedi 28 avril, le HandBall Club du Val de l'Ognon (HBCVO) organisait une animation hand fauteuil, à laquelle notre maire

et deux conseillères ont participé.

Sur ces 300 adhérents, rappelons que 75 joueurs sont originaires des Auxons.

STAGE DE FOOT

DU 13 AU 17 AVRIL

Espérance Auxons Miserey organise un stage durant les vacances de Pâques.

Inscription : 06 79 51 67 82

LOTO FAMILIAL

MERCREDI 25 AVRIL / 14 h 30 - 17 h

Pôle sportif et culturel des Auxons

La Farandole organise un loto à destination des enfants avec de nombreux lots à gagner.

Buvette et restauration.

Réservation obligatoire sur : ventes.la-farandole.fr

BOOM PARTY

MERCREDI 25 AVRIL / 17h30 - 19h

Pôle sportif et culturel des Auxons

A l'issue du loto, la Farandole organise une boom party.

Camion pizza, buvette et musique.

Gratuit sur inscription : ventes.la-farandole.fr

TROC'PLANTES

DIMANCHE 10 MAI / 10h - 12h

Durant le marché, place de l'école.

Matinée d'échanges de plantes, semences, graines et boutures.



LE DIMANCHE C'EST JOUR DE MARCHÉ

Chaque dimanche matin, de 9h à 12h, le cœur des Auxons s'anime autour de son marché. Plus qu'un simple lieu d'achat, c'est un véritable moment de vie qui rassemble habitants et visiteurs dans une ambiance conviviale.

Au fil des étals, les commerçants – présents depuis longtemps pour certains, plus récemment pour d'autres – proposent des produits de qualité, avec le sens du service et le sourire. Leur engagement participe pleinement au dynamisme du commerce de proximité et à l'attractivité de notre commune.

Le marché, c'est aussi l'occasion de prendre le temps : échanger quelques mots, croiser ses voisins, partager un instant chaleureux en famille.

Avec l'arrivée des beaux jours, c'est le moment idéal pour flâner, profiter de l'ambiance et soutenir les acteurs locaux qui font vivre Les Auxons au quotidien.



AVIS DE DÉCÈS

Ghislaine OLIVIER, épouse BARDOUILLET, née le 16/01/1943 décédée le 01/03/2026.

Joëlle RUIZ, épouse BESANCON, née le 26/01/1953 décédée le 24/03/2026



STAGE DE PÂQUES

LES AUXONS

Du lundi 13 au vendredi 17 avril

- U6G à U13G
- U6F à U15F
- Stage : 14h - 17h
- Accueil : 13h30 - 17h30
- 60€ les 5 jours / 15€ à la journée
- Goûters et récompenses

Inscriptions :
Scannez le QR code
06 79 51 67 82
stage.eam25@gmail.com

SCAN ME!




LOTO Familial

pôle sportif des Auxons

25 avril 2026
14h30-17h00

NOMBREUX LOTS ENFANTS À GAGNER !

3€ LE CARTON EN PRÉ-VENTE
5€ LE JOUR J

BUVETTE & PETITE RESTAURATION

Réservation




BIEN VIVRE ENSEMBLE

RAPPEL DES RÈGLES POUR LES TRAVAUX DE JARDINAGE

Avec l'arrivée des beaux jours, tondeuses, taille-haies et autres équipements de jardinage reprennent du service dans notre commune. Afin de préserver la tranquillité de chacun et favoriser le bien-vivre ensemble, quelques règles simples doivent être respectées.

Des horaires à respecter pour limiter les nuisances sonores

L'utilisation des tondeuses à gazon et autres engins motorisés, qu'ils soient thermiques ou électriques, est encadrée par des horaires précis :

- Du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 19h30
- Le samedi : 9h - 12h et 15h - 19h
- Le dimanche et les jours fériés : 10h - 12h uniquement

Ces plages horaires ont pour objectif de concilier les besoins d'entretien des jardins avec le respect du calme du voisinage.

À noter : les entreprises ne sont pas soumises à ces restrictions horaires, dans le cadre de leur activité professionnelle.

Le civisme avant tout

Le dimanche matin, bien que l'usage d'appareils bruyants soit autorisé, doit rester une solution exceptionnelle. Il est réservé aux situations particulières (contraintes professionnelles, conditions météo défavorables...). Il ne doit pas devenir un créneau habituel dédié aux travaux de jardinage.

Brûlage des déchets verts : strictement interdit

Il est rappelé que le brûlage des déchets verts est interdit en zone urbanisée sur l'ensemble du territoire communal. Cette pratique, nuisible pour l'environnement et la santé, doit être remplacée par des solutions adaptées (déchetterie, compostage...).